

## Commission nationale des bourses scolaires

**16 et 17 décembre 2009**

La Commission nationale des bourses scolaires (CNB) s'est réunie à Paris les 16 et 17 décembre 2009, sous la présidence de Mme Anne-Marie Descôtes, directrice de l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger (AEFE) et en présence de M. Etienne Léandre sous directeur des affaires sociales de la DFAE au Ministère des Affaires étrangères et européennes

Français du Monde-ADFE était représenté par Soledad Margareto siégeant au titre de l'Assemblée des Français de l'Etranger et Michèle Bloch au titre de Français du Monde.

### I - Intervention de la Directrice de l'AEFE devant la commission nationale

#### Bourses scolaires : Bilan définitif de la campagne 2008-2009 (pays du rythme nord)

- Nombre de boursiers : 18 357 contre 18 141 l'année précédente (+ 1,2 %)
- Montant des bourses accordées : 49,50 M€, contre 46,26 M€ en 2007/2008 (+ 7 %), soit un montant moyen par boursier de 2 696 € contre 2 550 € l'année précédente (+ 5,72 %).
- Le montant des frais de scolarité dans les classes accueillant des élèves boursiers s'établit à 2 904 € contre 2 707 € l'année précédente (+ 7,27 %).

#### Bourses scolaires : Bilan (quasi définitif) de la campagne 2009 (pays du rythme sud)

- nombre de boursiers : 1 506 contre 1 484 l'année scolaire précédente (+ 1,48 %)
- montant des bourses accordées : 6,03 M€ contre 4,91 M€ l'année précédente (+ 22,81 %)
- montant moyen par boursier 4 007 € contre 3 307 € en 2008 (+ 21,17 %).
- Le montant moyen des frais de scolarité (classes accueillant des élèves boursiers) pour les pays du rythme sud s'établit à 3 801 € contre 3 149 € l'année précédente (+ 20,70 %), évolution calculée sur la base des taux de chancellerie au 16 septembre de chaque année.

#### Bilan global Bourses scolaires (rythmes nord et sud)

**Nombre de boursiers 19 863      Montant des attributions 55,53 M€      coût moyen par boursier 2 796 €.**  
*+ bourses parascolaires accordées aux élèves boursiers scolarisés au lycée, soit 1,45 M€.*  
**Total : 56,98 M€**

#### Prises en charge : Bilan définitif de la campagne 2008/2009 (pays du rythme nord) - PEC au sens strict et boursiers pris en charge

- nombre de demandes instruites : 5 880      nombre de prises en charge acceptées : **5 038**
- montant des prises en charge accordées : **17,59 M€.**      Coût moyen par prise en charge : **3 492 €**

#### Prise en charge : Bilan définitif de la campagne 2009 (pays du rythme sud)

- nombre de demandes instruites : 522      nombre de prises en charge acceptées : **490**
- montant des prises en charge accordées : **2,06 M€**      Coût moyen par prise en charge : **4 202 €.**

#### Bilan global PEC

**Nombre de prises en charge 5.528      Montant : 19,65 M€      Coût moyen de 3.555 €.**  
*(Pour mémoire l'an dernier : 2 351 PEC pour un montant de 7,63 M€ pour un coût moyen de 3 245 €)*

**Bilan global Bourses et PEC années scolaires 2008/2009 rythme nord et 2009 rythme sud**

<b>25 391</b> élèves (21 976 élèves)	<b>76,63 M€</b> (59,47 M€) ,	coût moyen <b>3 018 €</b> (2 706 €) .
<b>Progression en nombre de 15,54 %</b>		<b>en montant de 28,85 %</b>

**Campagne en cours 2009/2010 pour les pays du rythme nord et 2010 pour les pays du rythme sud.**

Dotation budgétaire primitive 2009 : 86,10 M€      Dotation 2010 : 106,2 M€ (hors régulation)

Au total, **68,85 M€** ont été mis à disposition des CLB au titre de l'ensemble de la campagne 2009/2010 (rythme nord : 61,6M€) et des travaux de première CLB 2010 (rythme sud : 7,5M€)

**II - Politique d'instruction par l'Agence des propositions des CLB****Barème**

- pas de modification en cours d'année pour les pays du rythme nord
- gel des revenus minima et coefficient k revalorisé à 0,25 pour les pays du rythme sud (mesures de régulation)

**Tarifs 2009/2010 (rythme nord)**

- nombreuses augmentations tardives transmises ( Bangkok, Alep, Bamako, Alexandrie, Turin, Amsterdam...)
- moyenne des frais de scolarité 3 422 € contre 2 904 € l'année précédente ( + 17,83 %)
- augmentation plus forte dans le secondaire second cycle (3% de plus que dans les autres cycles)

**Tarifs 2010 (rythme sud)**

- augmentations marquées compensées par une dépréciation des monnaies locales par rapport à l'euro
- tarifs non encore fixés pour quelques établissements
- moyenne des frais de scolarité 3 666 € contre 3 801 € l'année précédente ( - 3,55 %)

**Point sur la non scolarisation des élèves boursiers après la 1ère CNB**

- 1 513 enfants concernés ( + 14,71 % par rapport à l'année précédente, 7,89 % du nombre total des boursiers après 1<sup>ère</sup> CNB)
- 620 ont quitté le pays (41 %)
- 158 ont rejoint le système d'enseignement local (10,40 %)
- 89 n'ont pas été scolarisés par choix des familles (5,90 %)
- 42 ont été réorientés vers un autre système (2,80 %)
- 24 ont échoué aux tests d'entrée ou de niveau (1,6 %)
- 45 n'ont pas été accueillis par manque de place (3 %) – Tunis, Munich, New-York et Londres
- 3 ont été exclus pour indiscipline (0,2 %)
- 16 ont été exclus pour mauvais résultats (0,4 %)
- 95 n'ont pas été inscrits ou réinscrits (6,30 %)
- 134 ne se sont pas présentés à la rentrée (8,90 %)
- 47 n'ont pas été scolarisés pour des raisons financières (3,10 %) – Los Angeles, Houston, Budapest, Rome et Boston
- 15 n'ont pas été scolarisés pour des motifs divers (1 %)
- 235 pour un motif qui est resté inconnu (15,50 %)

### III - Travaux de la commission des 16 et 17 décembre 2009

Secteur géographique	Nb postes	Nb boursiers	Montant en M€	Coût moyen /boursier	Nb PEC	Montant en M€	Coût moyen /PEC
Asie	29	1 532	5,16	3 369 €	562	3,462	6 160
Moyen Orient	14	1210	3,22	2 665 €	800	3,095	3 534
Europe	40	3 962	15,19	3 835 €	1 831	8,466	4 624
Afrique	40	6 506	13,44	2 066 €	2 134	6,286	2 947
Afrique du Nord	10	2 467	4,75	1 925 €	1 511	3,714	2 458
Amérique du Nord	14	1 467	10,95	7 462 €	802	8,235	10 268
Amérique Centrale et Sud	13	954	2,62	2 745 €	401	1,632	3 998
Rythme sud	12	1 436	5,34	3 720 €	513	2,179	4 249
<b>Total Bourses scolaires</b>	172	19 534	60,67	3 066€			
					<b>Nb</b>	<b>Montant</b>	<b>Coût /élèv</b>
<b>Total PEC</b>					8 554	37,069M€	4779 €

On constate une augmentation généralisée du nombre de boursiers :

Europe : + 13,07 %	Amérique latine : +7,10 %	Afrique : + 5,04 %	Amérique du nord : + 3,70 %
Asie : + 7,89 %	%Maghreb : + 6,90 %	Moyen - orient : + 3,99 %	

#### Informations générales

##### Famille boursière moyenne :

Revenu moyen brut : 21 112 €

Revenu pondéré : 14 346 € (67,95 % du revenu brut)

Montant moyen des frais de scolarité : 5 980 €

Montant moyen des bourses accordées : 4 977 €.

### IV - Dispositions réglementaires

Les instructions spécifiques 2010 (bourses et PEC) seront publiées début janvier 2010.

Elles intégreront les mesures de régulation suivantes :

1. Les revenus minima ne sont pas revalorisés du taux de l'inflation, ceux fixés pour la campagne 2009 sont reconduits sans changement
2. Lorsqu'une demande de bourse est présentée pour des enfants concernés par les deux dispositifs (bourses scolaires et prise en charge), les droits à bourses scolaires de la famille (quotité théorique) sont calculés en prenant en compte les seuls droits effectivement à la charge de la famille à l'exclusion de ceux couverts par la prise en charge.
3. Le coefficient K passe à 0,25 au lieu de 0,20 (c'est à dire que l'on considère que les familles peuvent consacrer 25% de leur revenu disponible à la scolarité de leurs enfants) et à 0,35 au lieu de 0,30 pour les États Unis.
4. Sauf cas exceptionnel motivé par des circonstances indépendantes du demandeur et justifié par une situation économique très critique, les dossiers présentés après la date limite seront rejetés
5. Pour ce qui est de la prise en charge, les tarifs des établissements homologués hors réseau AEFÉ seront gelés au niveau 2007/2008. Cette « cristallisation » ne concernera pas les élèves boursiers.
6. L'attribution des bourses parascolaires devra faire l'objet de contrôles renforcés.
7. Désormais les majorations familiales ou avantages familiaux seront considérés comme des aides à la scolarisation et seront donc considérés comme des exonérations. La bourse ne pourra concerner que le différentiel entre le montant des frais de scolarité et le montant de l'avantage perçu.

**Les familles boursières ayant des enfants en seconde, première ou terminale devront continuer à présenter une demande de bourse afin de bénéficier des bourses parascolaires (entretien, transport, demi-pension). La demande de bourse scolaire vaut demande de PEC.**

Les services consulaires fixeront la date limite de dépôt des dossiers afin de pouvoir les traiter avant le 30 avril 2010 date limite de réception des dossiers **par l'AEFE**. Les dossiers tardifs seront rejetés sauf cas de force majeure.

Les dossiers de PEC seront désormais saisis localement par les services consulaires.

La commission a examiné et rejeté la demande de prise en compte du 401K (caisse de retraite volontaire aux USA) estimant que cela conduirait à une inégalité entre ceux qui ont les moyens de souscrire un 401K et ceux qui ne le peuvent pas.

Elle s'est penchée sur le problème du point de charge loyer, sans qu'aucune décision n'ait été prise concernant notamment le plafonnement. Des chiffres nous ont été présentés (provenant de la commission de Madrid) qui mettent en évidence des anomalies entre revenus et loyer. L'étude sera approfondie avec les différents postes.

**Le bilan des trois années de PEC met en évidence, contrairement à ce qui est dit habituellement, que la PEC a pratiquement consommé le budget qui lui était alloué et ce, malgré un excédent initial.**

Année	Budget	Consommé
2007	5M€	2,69M€
2008	20M€	11,97M€
2009	20M€	25,67 M€
<b>TOTAL</b>	<b>45 M€</b>	<b>40,33 M€</b>

*Il convient d'ajouter les dossiers hors délais qui représentent 1M€ pour 2009 et 2M€ pour 2010, plus ceux qui s'y ajouteront du fait du désengagement des entreprises (les petites entreprises et entreprises familiales ont déjà cessé de payer les frais de scolarité, les grandes entreprises commencent à modifier les contrats de leurs nouveaux expatriés).*

***Nous sommes vos représentants, aussi toutes les informations que vous nous communiquez sur les bourses scolaires, les boursiers, les commissions locales nous permettent de mieux remplir notre rôle en commission nationale. Continuez à nous informer.***

**Michèle Bloch**  
[michele.bloch@adfe.org](mailto:michele.bloch@adfe.org)

**Soledad Margareto**  
[smargareto@adfe-Espagne.com](mailto:smargareto@adfe-Espagne.com)